

Édito du Maire

Chères et chers concitoyens,

Il est bien d'actualité de vous souhaiter tout d'abord une bonne santé, à l'heure où les virus hivernaux connus et inconnus circulent.

Nous venons de vivre deux décennies de très faible inflation mais la situation géopolitique a changé la donne. La reprise de cette inflation nous conduit à adopter une attitude plus responsable vis-à-vis de notre consommation notamment énergétique. Du côté municipal, nous avons commencé cette démarche depuis quelques années. Nous la poursuivons en régulant l'éclairage public en période nocturne.

C'est bien dans le même esprit de réduction de notre consommation qu'il nous faut envisager la réforme lancée par le Smicval. Nous veillerons à ce que dans notre commune l'écoute et l'entraide soient au cœur de la concertation qui s'ouvrira bientôt.

Avec 287 élèves les écoles de Pugnac affichent complet. Pour maintenir la qualité de l'accueil et de l'enseignement, nous envisageons, avec l'aval de l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale, d'orienter les enfants de Saint Vivien vers une autre commune.

Comme l'an passé, nous avons souhaité faire un geste envers nos plus de 70 ans. Ils ont reçu un bon d'achat de 20€. Cette somme est à dépenser chez les commerçants de Pugnac cités au verso de ce bon.

Grâce à leur dynamisme et à leur engagement, nos 30 associations drainent non seulement des habitants d'ici mais aussi des communes voisines. Merci à vous, membres bénévoles, de faire rayonner ainsi Pugnac !



Marché de Noël

Notre gratitude va aussi au corps enseignant dont la fonction est de plus en plus exigeante.

Toute l'équipe des agents municipaux assure sa mission avec sérieux à l'entretien des bâtiments communaux, à la restauration scolaire, à la médiathèque, à la RPA, à la voirie et aux espaces verts sans oublier nos agents administratifs qui dispensent réconfort et aide avec compétence et bienveillance. Que tous soient remerciés.

En ce début d'année nos pensées vont à tous ceux d'entre nous frappés par les aléas de la vie.

Samedi 7 janvier à 11h à la salle des fêtes, l'équipe municipale et moi-même vous convions à la présentation de nos vœux. Nous retracerons pour vous les grands moments de l'année écoulée et vous parlerons des projets pour 2023.

En attendant cette rencontre, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne et belle année.

Jean Roux



Pugnac accueille

La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux professionnels et la réussite dans leurs activités !

► Pour mieux répondre aux demandes, une nouvelle psychologue complétera le service de Madame Montagut à son cabinet 40 place de la Crèche
Tél : 06 10 27 31 66

► Une deuxième sage-femme, Madame Hibon, consultera à partir du mois de février au 539 rue de l'Hôtel de Ville, dans le cabinet libéré par la gynécologue.

► CANIS' BELGARIADE 33, association créée par Monsieur Noël, a pour objet la promotion et la pratique des sports canins unissant chien et humain dans un même effort sportif : canicross, vtt, trail, trottinette, rando, marche
Tél : 06 22 40 10 04
E-mail : canibelgariade33@laposte.net

► LES BRUNCHS DE MAMAN proposent une grande variété de préparations disponibles en box.
Contact : Mélanie Riou 07 63 17 69 89.

Conseil Municipal

PROPOSITIONS ET DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES AU COURS DES MOIS D'OCTOBRE A DECEMBRE 2022

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur JF GALMOT, animateur à la RPA, n'ayant pas souhaité renouveler son contrat a été remplacé du 16/11 au 31/12/2022 par Madame V Baronnet qui assurait déjà des remplacements à la résidence.

À la voirie, le contrat de Monsieur Stéphane PEROT a été renouvelé pour 6 mois, du 1/11/2022 au 30/04/2023.

Le poste d'agent administratif stagiaire à temps partiel (23h) a été créé au 1/01/2023 pour Madame Nathalie DELPRAT déjà au service de la poste.

Un contrat de travail pour accroissement d'activité a été proposé à Madame Laurie Asensio en service civique à l'école élémentaire. Cet emploi permet d'améliorer le service à la garderie de 16h15 à 18h15 les lundis, mardis et jeudis.

Toujours pour un accroissement de travail à la garderie, des contrats sont établis pour Madame Laurence CASSE (durée hebdomadaire de 27h en période scolaire) et de Madame Isabelle MIDOUN (durée hebdomadaire de 24h en période scolaire), du 1er janvier 2023 au 7 juillet 2023.

L'emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet (35h hebdomadaires) de Monsieur Ludovic MASSICARD est renouvelé en raison d'une augmentation d'activité.

Monsieur Pascal CAMIADE a repris son poste à temps partiel (50%).

Pour information la commune compte, tous services confondus, 26 agents.

MAL LOGEMENT

Étant donné les conditions de mal logement recensées sur notre territoire, évoquées dans le bulletin municipal du mois de septembre dernier, la commune a approuvé la création du service Intercommunal de lutte contre cette précarité et y adhère depuis le 1er janvier 2023.

BÂTIMENTS

Pour se conformer aux consignes nationales d'économie d'énergie, le chauffage a été réglé à 19° dans tous les bâtiments publics et programmé hors gel pendant les congés scolaires dans les écoles.

CIMETIÈRES

Les travaux d'exhumation et de dépôt dans les ossuaires sont achevés. Les croix récupérées sont actuellement stockées avant d'être mises en valeur. Des tests d'enherbement des allées sont prévus, ainsi que des semis de prairie fleurie sur les emplacements libérés.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le remplacement de l'éclairage urbain par des LED, beaucoup plus économiques, se poursuivra sur plusieurs exercices avec l'installation de nouveaux luminaires.

Dans un souci de contribution à la réduction de la consommation d'énergie, les illuminations de Noël ont été réduites aux seuls bâtiments publics (Mairie, écoles, médiathèque) et limitées dans la durée.

VOIRIE



La traversée du carrefour de Gravier sur la RD137, au niveau du bureau de tabac, vient d'être aménagée pour la sécurité des personnes à mobilité réduite (abaissement du trottoir).

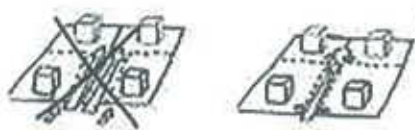
CITY STADE

Lieu de promenade, de jeux et de convivialité, l'aménagement de l'aire du City Stade est étudié avec attention par la commission Espaces Verts, aidée par Monsieur TROTTIN, paysagiste.

PLU

Une deuxième modification simplifiée du PLU va être engagée : elle consiste à appliquer les mêmes règles à toutes les voiries, qu'elles soient publiques ou privées et ce pour tous les zonages U et 1AU.

Il sera proposé une largeur minimum d'emprise de 8m pour une chaussée de 6m (ou emprise de 6m et chaussée de 4m pour une voie en sens unique), avec accotements perméables.



En cas de division parcellaire, se reporter au croquis ci-joint.

L'enquête publique aura lieu du 12 janvier au 12 février 2023. Le dossier est à disposition en mairie : les observations éventuelles pourront être faites sur place ou par voie postale.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le PCS* mis à jour a été présenté et remis à chaque membre du conseil municipal, afin d'être opérationnel pour 2023.

* outil détaillant les actions à entreprendre par les acteurs communaux en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

LABEL INTERNET / INFORMATIQUE

Actuellement labellisée 5@, plus haute distinction du Label Internet, la commune a présenté un nouveau dossier pour obtenir une mention éducative complémentaire. S'agissant de la maintenance du matériel informatique de la municipalité, et après mise en concurrence, la société BMI a été retenue à raison de 30h d'interventions pour un montant de 1600€.

FOOD TRUCKS PLACE DE LA MAIRIE

Madame Laetitia DEBERTONNE SILLON propose sa cuisine asiatique les lundis et mercredis à partir de 18h.

Madame BROCCQ a sollicité un emplacement pour la vente de hamburgers et de produits locaux les vendredis.

Monsieur Berbiale, vendeur de kebabs, est toujours présent les jeudis.

Il est rappelé que pour toute installation, après 3 mois offerts au titre d'aide au démarrage, une indemnité de 30€/mois par place de stationnement est demandée.

Vie communale et intercommunale

ÉCOLES

À l'occasion de Livres en Citadelle, Bernard FRIOT, auteur des Histoires Pressées et Véronique CHENEAU, illustratrice, sont venus à la rencontre des enfants de l'école élémentaire où ils ont été reçus les 8 et 9 décembre.

L'école maternelle a présenté son marché et sa chorale de Noël devant un public très nombreux le 13 décembre. Bravo à tous les enfants, très heureux de monter sur scène !

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), porté par l'association « A l'Assaut » au profit d'élèves de l'école élémentaire, a fait ses débuts avec succès à la médiathèque. Actuellement 13 enfants y sont inscrits, encadrés par Elodie FACCIN, des bénévoles et un animateur.

La municipalité remercie la classe de Grande Section et l'ensemble des enfants de maternelle pour leur réponse illustrée et signée à la suite de la distribution du calendrier de l'Avent.



GARDERIE :

Encadrés et stimulés par le personnel communal, les enfants accueillis à la garderie sont très créatifs, jugez-en !



MÉDIATHÈQUE

Après le franc succès des soirées jeux de société proposées par « A l'Assaut » de Mombrier, l'atelier Manga réalisé par l'illustratrice Pops et l'animation librairie « Dragons, Lutines et Cie » à l'occasion du marché de Noël, le livre 2022 de la médiathèque se referme.

Une nouvelle page 2023 reste à écrire ensemble, avec à venir des expositions, des rencontres d'auteurs et de nouveaux ateliers créatifs et soirées ludiques !

SALON DU CHOCOLAT

Un grand succès le 3 décembre ! 🍫 Le lendemain, le salon s'est vidé à 16h00 sous la très forte concurrence de la 1/2 finale de la Coupe du Monde.

Nous avons néanmoins accueilli 1700 personnes, qui n'étaient pas que curieuses !

FÊTE DE NOËL DU 17 DÉCEMBRE

De 10h à 20h, Pugnac s'est animé ! La météo, peu favorable aux activités extérieures, a conduit les organisateurs municipaux et associatifs à regrouper les animations dans la salle des fêtes.

Concours de soupes et de costumes, parade du Père Noël, promenade en calèche, démonstrations de danse, chorale, marché artisanal et gourmand ont animé cette belle journée !



AGENDA DES MANIFESTATIONS

► **Vendredi 20 janvier à 20h à la médiathèque : soirée autour de l'école :**

« S'il est une expérience commune à tous, c'est d'avoir passé notre enfance sur les bancs de l'école. Parfois nous l'avons aimée, parfois nous l'avons détestée. »



Projection du documentaire « **HISTOIRE D'UNE NATION : L'ÉCOLE** » en deux parties - L'école entre 1830 et 1945 et de 1945 à nos jours (durée 2X60 min). Pour compléter cette soirée, présentation du bel ouvrage de Daniel Brillaud et Michel Vignau « Une histoire de l'école. De la nation au village ».

► **Samedi 11 février à 21h à la salle des fêtes et dimanche 12 février à 15h :**

Soirée théâtrale de La Cie du Brigadier dans un vaudeville signé Annie Blanc.

► **Samedi 1er avril en soirée à la salle des fêtes :**

Soirée Rock avec POIL O' FEST

ÉTAT CIVIL

► **Naissances :**

Nous souhaitons la bienvenue à Tiyam, Mia, Dimitar, Andréa,

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

► **Décès :**

Frantz BARBOTEAU le 28/09/2022 à BLAYE

Germaine FUGIER veuve BOIS le 30/09/2022 à PUGNAC

Vincent MARTY le 30/09/2022 à PUGNAC

Raymonde GRENIER veuve BABIN le 11/10/2022 à PUGNAC

Christiane ROUYER Veuve DESPRÈS le 3/11/2022 à BLAYE

Christophe SAUTON le 8/11/2022 à PUGNAC

Jeannette GARNAUD veuve GÉRARD le 14/11/2022

Jacques MOQUAIS le 10/12/2022 à PESSAC

Marie CARREAU veuve BEROT le 16/12/2022 à BLAYE

Joseph DUVERGER le 19/12/2022 à LIBOURNE

À ces familles endeuillées nous présentons nos sincères condoléances.

► **Ramassage ferraille :**

Dernier jeudi du trimestre
JEUDI 30 mars 2023

RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Les jeunes garçons et filles de 16 ans doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile, en présentant leur livret de famille et leur carte d'identité. Ils peuvent faire la démarche seuls ou se faire représenter par l'un de leurs parents.

Enfin toute personne recensée est automatiquement inscrite sur les listes électorales.

Pour tout savoir sur le recensement militaire et les pièces justificatives à fournir : www.service-public.fr

INTERCOMMUNALITÉ

► **Tourisme :**

L'augmentation de 7 % de la fréquentation touristique en 2022 dans notre région ne permet pas encore de retrouver un niveau satisfaisant.

À l'étroit dans les locaux de la Jurade à Bourg, l'Office de Tourisme s'installera au rez-de-chaussée de la Maison des Vins des Côtes de Bourg au 1er semestre 2023. Situé sur l'axe principal entre Blaye et St André de Cubzac, sur la « route des vins de Bordeaux en Blaye et Bourg » au carrefour entre ville haute et port, et entre 2 ronds points stratégiques, à proximité du futur centre culturel, sur un espace nouvellement réaménagé (place de l'Eperon), le futur OT devrait gagner en visibilité et en attractivité.



Vie Associative

COMPAGNIE DU BRIGADIER

La Cie du Brigadier est en pleine répétition de sa nouvelle pièce « La Sainte Camille » d'Annie Blanc. Drôle, dynamique, digne du théâtre de boulevard, cette pièce vous fera oublier l'hiver, les impôts et toutes les vicissitudes de la vie quotidienne !

Nous vous attendons avec impatience à Pugnac, où nous remercions la municipalité de son indéfectible soutien.

- ▶ 11 février à 21h et le 12 février à 15h.
- ▶ Marsas le 18 février à 21h
- ▶ Reignac le 25 février à 21h
- ▶ Cézac le 4 mars à 21h
- ▶ Vérac le 11 mars à 21h
- ▶ ST Mariens le 18 mars à 21h
- ▶ ST Laurent d'Arce le 25 mars à 21h
- ▶ Lansac le 1er avril à 21h
- ▶ Pugnac le 15 avril à 21h.

RAYONS D'OR

Les Rayons d'Or de Pugnac ont organisé dimanche 27 novembre leur repas de fin d'année.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour cette journée animée par Jean-Michel Guénichot champion du monde d'endurance à l'accordéon. En 2015 il a joué 11 jours et 11 nuits sans s'arrêter ! Jeudi 5 janvier les Rayons d'Or organisent leur Assemblée Générale : 2 administrateurs ont donné leur démission : Raymond Laymond, président et Marie-Claire Sabin, trésorière. Ces 2 postes seront à pourvoir pour l'élection du Bureau qui aura lieu en fin d'AG.

Un appel à candidature est lancé. Les Pugnacaises et Pugnacais intéressés sont invités à joindre Raymond Laymond au 07 62 65 13 83. Il serait dommage que le club soit mis en sommeil.

GYMJAZZ

Très bonne rentrée pour l'association. Vous avez été nombreux, adultes et enfants à pousser les portes du studio de danse pour vous initier au modern Jazz, à la salsa, la bachata. Pour mettre en pratique les cours, l'association a aussi mis en place avec succès la formule des après-midis dansants. Un dimanche par mois, venez danser salsa, bachata, kizomba et rock de 14h30 à 18h30. Ouvert à tous.

- ▶ Stage de danse de 1h à 7€
- ▶ Après-midi dansant à 5€

▶ Stage + après-midi dansant à 10€

Plus d'informations disponibles sur les prochaines dates sur la page Facebook de l'association ou par téléphone au 06 82 86 49 04.

Nos danseurs et danseuses préparent maintenant le gala annuel. Donné à guichet fermé l'année dernière, nous espérons qu'il connaîtra le même succès en 2023.



TENNIS

Un événement peut en cacher un autre au Tennis Pugnac Sport ! ... Tournois et oppositions se sont succédé en cette fin d'année. Le tournoi ados a réuni près de 50 participants au mois de novembre, la soirée de Noël (09/12) a mis en compétition plus de 40 enfants de 4 à 12 ans ainsi qu'une trentaine d'adultes au cœur d'un tournoi Double Mixte.

Le club a proposé des stages pendant les vacances de Noël (du 19 au 22/12), histoire de garder l'esprit tennis pendant les fêtes. Le mois de janvier verra le retour du tournoi interne réservé aux joueurs et joueuses de plus de 35 ans, tournoi devenu populaire, portant le nom symbolique de « Trophée Jacky Roux ».



**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION
DEVONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS
POUR LE 4 MARS 2023**

AS PUGNAC FOOTBALL

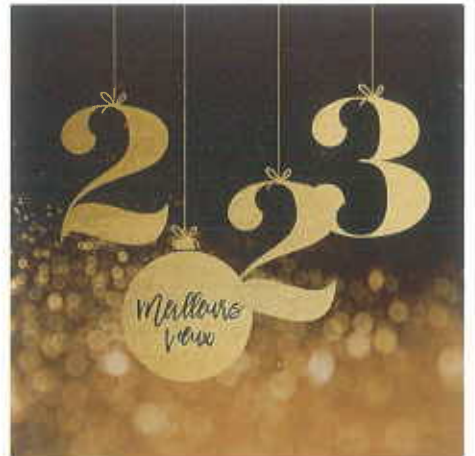
Le club, fondé en 1945, poursuit son chemin grâce à une équipe de dirigeants, entraîneurs et éducateurs particulièrement disponibles et compétents. Même si les résultats sportifs ne sont pas toujours au rendez-vous, l'AS PUGNAC attire les jeunes puisqu'à ce jour le club compte 254 licenciés.

Toutes les catégories sont représentées ; cependant nous recherchons des bénévoles pour entraîner les jeunes (U11) ainsi que pour assurer le traçage des terrains.

L'aide précieuse de la Mairie nous incite à poursuivre nos efforts pour pérenniser ce club que l'on aime tant.

CHAPELLE DE SAINT URBAIN

La crèche confectionnée par les bénévoles de l'association est visible jusqu'au 8 janvier, de 10h à 17h30. Vous pourrez à l'occasion de cette visite vous rendre compte des nouveautés réalisées dans la chapelle et inaugurées en 2022.



Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac
558 rue de l'Hôtel de Ville - BP n° 20 - 33710 Pugnac
Tél. : 05 57 68 80 31 - Fax : 05 57 68 92 72
E-mail : mairiepugnac@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac
Conception graphique et Impression : rncomm - 05 57 68 47 77
Tirage : 1 300 exemplaires
Crédit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock.